

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 84 (1933)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La motion Ammon est mise aux voix et adoptée.

3° Les nouveaux membres suivants sont admis dans la Société :

MM. *Paul Mühle*, ingénieur forestier, Wyssachen (Berne),  
*Elie Franz Perrig*, ingénieur forestier, Brigue,  
*Hans Rungger*, ingénieur forestier, Berne,  
*Hermann Vogt*, ingénieur forestier, Oberdiessbach (Berne),  
*Ed. Juillerat*, ingénieur forestier, Rolle (Vaud),  
*G. Wenger*, ingénieur forestier, Nyon (Vaud);  
M. le landammann *Ruoss* est reçu par acclamation.

4° Choix et lieu de réunion en 1934 : M. *F. Grivaz* donne lecture d'une lettre de M. le Conseiller d'Etat *F. Porchet*, qui invite la S. F. S. à se réunir, en 1934, à Lausanne. M. le président *Furrer* propose M. *Porchet* comme président et M. *E. Muret* comme vice-président du comité local. Ces deux noms sont chaleureusement acclamés.

M. l'inspecteur cantonal *E. Muret* rappelle qu'il y a fort longtemps que les forestiers suisses ne se sont rassemblés en terre vaudoise. Il espère qu'ils n'en viendront que plus nombreux visiter les forêts de la vallée de Joux et du Plateau vaudois.

La séance est levée à 11 heures.

*St-Luc* (Anniviers), le 7 septembre 1933.

Le secrétaire : *E. Badoux*.

## COMMUNICATIONS.

### Deux pieds intéressants de l'épicéa fuseau.

En 1896, M. *A. Engler*, peu avant sa nomination comme professeur à notre École forestière, décrivait, dans la « *Zeitschrift für Forstwesen* », <sup>1</sup> un épicéa fuseau de belle forme croissant dans un peuplement jardiné, sur le flanc nord du Stanserhorn, à 1450 m d'altitude. Cet arbre avait alors un diamètre, à 1,3 m, de 28 cm et une hauteur totale de 13,5 m. Mais, tandis que sa cime était normale jusqu'à 7,5 m au-dessus du sol, elle se rétrécissait brusquement à partir de cette hauteur, ses branches ne mesurant que 15—28 cm de longueur.

Il s'agissait donc d'une forme de l'épicéa, dont la partie inférieure est normale, tandis que le haut a les caractères de l'épicéa fuseau (*Picea excelsa lusus columnaris*, Carrière).

Depuis la publication de la description de cet arbre singulier, tenu d'abord pour une variété rarissime dans notre pays, plusieurs ont été observés en diverses régions.

Ainsi, dans le catalogue des *Beaux arbres du canton de Vaud* (premier volume, deuxième édition, p. 30—36), sont décrits pas moins

<sup>1</sup> *Arnold Engler*, Oberförster : *Eine merkwürdige Fichte* (mit Abbildung), p. 125—127.

de 11 pieds croissant dans les forêts et pâturages de ce canton. Cette publication contient une photographie fort belle d'un des plus remarquables, celui de Crau-dessus, près de Rossinières (hauteur totale 27 m, dont 15 m pour le fuseau). Nous avons pu, récemment, en observer un dans la forêt qui s'étage au-dessus du village de *Grimentz*, dans le Val d'Anniviers (ct. du Valais), vers 1650 m d'altitude. Croissant en bordure de la forêt, ses dimensions sont les suivantes :

Diamètre à 1,3 m . . . . .	30 cm
Hauteur totale . . . . .	17 m
Hauteur du fuseau . . . . .	14 m
Diamètre de la cime,	
en bas . . . . .	4 m
Diamètre du fuseau	1—1,2 m

Les branches du fuseau sont pour la plupart appliquées contre le fût, pendantes, à ramification serrée, et garnies d'aiguilles courtes. L'ensemble est d'un aspect étonnant et décoratif tout à la fois. — L'accroissement en hauteur de la tige a varié, ces années dernières, entre 15 et 20 cm.

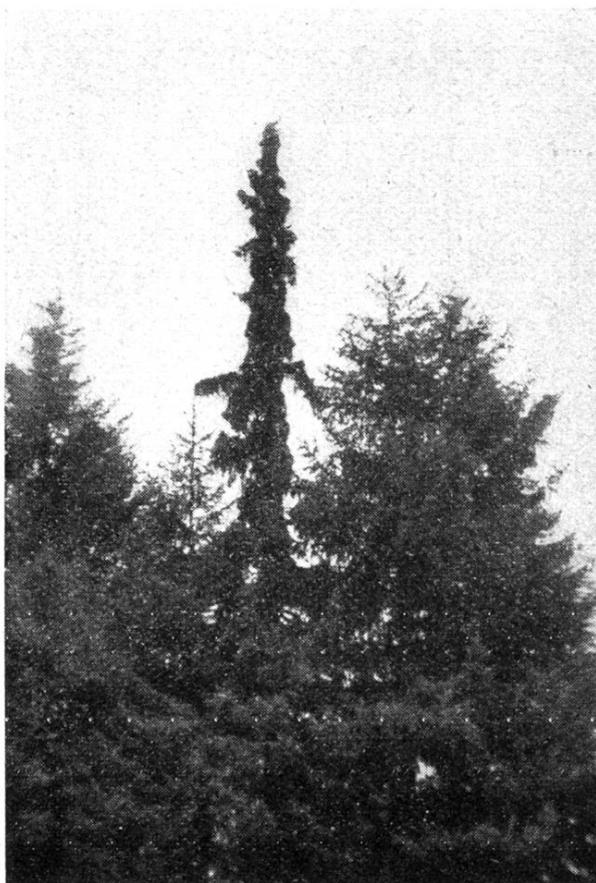
Nous devons à l'amabilité de M. *H. Capt*, garde de triage à Saint-Légier (Vaud), la photographie d'un autre spécimen d'épicéa fuseau, croissant dans la forêt d'*Orquières*, sur une crête de la sommité des Pléiades (à l'altitude de 1400 m) et appartenant à M. Rodolphe Mamin, à Blonay. Voici, d'après M. Capt, les dimensions de cet arbre intéressant :

Circonférence du fût, à 1,3 m . . . . .	1,57 m
Hauteur totale . . . . .	22 m
Hauteur du fuseau . . . . .	10 m
Diamètres de la cime, en bas . . . . .	7×7 m
Diamètre du fuseau . . . . .	1 m

Cet arbre est en parfait état de santé. Son accroissement en hauteur, qui était d'environ 10 cm par année, vers 1930, s'est élevé à 15 cm pour chacune des années 1932 et 1933.

A M. Capt, nous exprimons nos remerciements bien cordiaux pour son intéressante communication et d'avoir bien voulu nous adresser la jolie photographie ci-dessus.

H. B.



Phot. H. Capt, St-Légier.

L'épicéa fuseau d'Orquières.